



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 23 septembre 2020

**A 750 – Commune de GIGNAC (34)**

Travaux de chaussée du 28 septembre au 16 octobre 2020

Dans le cadre du programme annuel d'entretien des chaussées du réseau routier national, la Direction Interdépartementale des Routes Massif central va réaliser le renouvellement de la couche de roulement de l'A 750, sur la commune de Gignac, entre les PR 30+600 et 28+000, du lundi 28 septembre au vendredi 16 octobre 2020. Pendant cette période, la circulation sera modifiée comme suit :

- **Du lundi 28 septembre à 6h00 au vendredi 2 octobre à 16h00**
  - la circulation du sens Millau - Montpellier sera basculée sur les voies opposées et s'effectuera à double sens sur une seule voie, entre les PR 31+350 et 26+400.
  - dans le sens Millau – Montpellier les échangeurs n°59 (Gignac) et 60 (St-Guilhem/Aniane) seront fermés. Une déviation sera mise en place entre les échangeurs n° 58 et 61.
- **Du lundi 5 octobre à 6h00 au vendredi 9 octobre à 16h00**
  - la circulation du sens Montpellier - Millau sera basculée sur les voies opposées et s'effectuera à double sens sur une seule voie, entre les PR 27+810 et 31+250.
  - dans le sens Montpellier – Millau la sortie par l'échangeur n°59 (Gignac) sera fermée.
- **Du lundi 12 octobre à 6h00 au vendredi 16 octobre à 16h00**
  - la circulation du sens Millau - Montpellier sera basculée sur les voies opposées et s'effectuera à double sens sur une seule voie, entre les PR 27+810 et 23+230.
  - dans le sens Millau – Montpellier l'échangeur n° 60 (St-Guilhem/Aniane) sera fermé. Une déviation sera mise en place entre les échangeurs n° 60 et 61.

Les week-ends, entre chaque phase de chantier, la circulation sera rétablie dans sa configuration normale.

Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,50 m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant les travaux.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et notamment le respect des limitations de vitesse.

**La Direction interdépartementale des Routes Massif central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

Renseignements sur les sites internet :

<http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://www.bison-fute.gouv.fr/>

## **Direction interdépartementale des Routes Massif central**

Contact presse : Sophie CAYLA  
Tél. : 04 73 29 79 60  
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr  
Bureau de la communication  
et de la qualité de l'information

60 avenue de l'Union soviétique  
CS 90447  
63012 Clermont-Ferrand CEDEX 1